CAPZA

Mise en conformité Art.173 de la loi sur la Transition Ecologique et Energétique

March 1, 2021

PARIS | MUNICH | MADRID | MILAN

Table des matières

1. Introduction générale sur la politique ESG de Capza 3

PRISE EN COMPTE DES CRITERES ESG DANS LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT 4

CONTENU, FREQUENCE ET MOYENS POUR INFORMER LES CLIENTS ET SOUSCRIPTEURS 6

LISTE DES OPC PRENANT EN COMPTE LES CRITERES ESG 7

ADHESION A DES CHARTES, CODES, INITIATIVES OU LABELS ESG 7

2. Informations globales relatives à la prise en compte de critères ESG dans la politique d'investissement 10

NATURE ET RAISON DU CHOIX DES CRITERES PRIS EN COMPTE 11

INFORMATIONS UTILISEES POUR L'ANALYSE MISE EN ŒUVRE SUR CES CRITERES 12

METHODOLOGIE GLOBALE ET RESULTATS DE L'ANALYSE 12

3. Informations spécifiques aux critères climatiques 15

NATURE DES CRITERES ET METHODOLOGIE 16

ANALYSE DES RESULTATS DE LA METHODOLOGIE 16

1. Introduction générale sur la politique ESG de Capza

CAPZA

Dès 2011, Capza a décidé de structurer sa politique ESG, en devenant notamment signataire des « Principes pour l'Investissement Responsable » (PRI). Dès lors, depuis 2014, l'ESG a été intégré au cœur de la démarche d'investissement responsable, démarche qui ne cesse d'évoluer au fil des années (nomination de responsables ESG, implémentation d'un logiciel de reporting, revue ESG annuelle de portefeuille etc.)

Prise en compte des critères ESG dans la politique d'investissement

Les entreprises de petites et moyennes capitalisations ont un impact direct sur l'économie locale. Il est de notre devoir de faire en sorte que les entreprises que nous finançons ont un comportement responsable envers la société. Nous pensons que la mise en œuvre de bonnes pratiques en matière d'environnement, d'impact social et de gouvernance contribue à la performance de long terme des entreprises dans lesquelles nous investissons. C'est pourquoi nous intégrons les critères ESG dans nos décisions d'investissement et produisons chaque année un reporting ESG.

Préinvestissement

Exclusions

CAPZA a décidé de ne pas investir dans les secteurs générateurs de risques supplémentaires (risque réputationnel, risque éthique, légal, etc.) et de ne pas fournir de soutien financier ou autre, directement ou indirectement, à des sociétés ou d'autres entités car les activités liées entrainent des risques de durabilités (qui peuvent avoir des conséquences directes sur la valeur de l'investissement) et des incidences en matière de durabilité (impacts ESG).

Les secteurs exclus sont les suivants :

(a) dont l'activité commerciale consiste en une activité économique illégale (c'est-à-dire toute production, commerce ou autre activité, qui est illégale en vertu des lois ou règlements applicables au Fonds, y compris, sans limitation, le clonage humain à des fins de reproduction) ; ou

- (b) qui se concentrent essentiellement sur :
  - (i) la production et le commerce du tabac, des boissons alcoolisées distillées et des produits connexes ;
  - (ii) le financement de la production et du commerce d'armes et de munitions de toute nature, étant entendu que cette restriction ne s'applique pas dans la mesure où ces activités font partie ou sont accessoires à des politiques explicites de l'Union européenne ;
  - (iii) les casinos et les entreprises équivalentes ; et
  - (iv) la recherche, le développement ou les applications techniques relatives aux programmes ou solutions de données électroniques, qui (x) visent spécifiquement à soutenir toute activité visée aux points (i) à (iii) ci-dessus ; les jeux de hasard sur Internet et les casinos en ligne ; ou la pornographie, ou qui (y) sont destinés à permettre l'entrée illégale dans des réseaux de données électroniques ; ou le téléchargement de données électroniques.

- (c) toute entreprise qui tire plus de 20 % de ses revenus d'activités liées au charbon, y compris, mais sans s'y limiter, l'extraction du charbon et/ou la production d'électricité à partir du charbon et/ou les activités d'extraction du charbon.

Lorsque nous apportons notre soutien au financement de la recherche, du développement ou des applications techniques relatives (i) au clonage humain à des fins de recherche ou thérapeutiques ou (ii) aux organismes génétiquement modifiés ("OGM"), nous devons assurer le contrôle approprié des questions juridiques, réglementaires et éthiques liées à ce clonage humain à des fins de recherche ou thérapeutiques et/ou aux OGM.

CAPZA a choisi d'inscrire directement ces exclusions dans les règlements de fonds.

Identification des enjeux et risques ESG

En fonction de la situation géographique, du secteur de l'entreprise, de sa taille et du type de transaction, Capza identifie systématiquement les enjeux ESG et les risques éventuels de chaque investissement. Les risques identifiés sont alors portés à la connaissance du Comité d'Investissement et sont intégrés à la note d'investissement.

Due diligences ESG

CAPZA cherche à identifier les risques de durabilité et les indicences en matière de durabilité en amont des investissements dans les fonds. Les risques de durabilité et incidences en matière de durabilité sont identifiées lors des due diligences ESG notamment via le référentiel sectoriel SASB. Les risques de durabilités, en termes d'impact sur la valeur d'un investissement ne sont pas quantifiés en tant que tel mais analysés d'un point de vue qualitatif.

Pour les fonds des gammes Flex Equity, Growth Tech, Expansion et Transition, CAPZA visera à mener une Due Diligence ESG complète avec un prestataire externe sur l'ensemble des sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Pour les fonds de la gamme Private Debt, CAPZA fera en sorte de collaborer avec le sponsor afin d'obtenir les informations nécessaires à une due diligence ESG. Si cette information n'est pas disponible, CAPZA fera au mieux pour obtenir l'information ESG nécessaire en faisant parvenir un questionnaire au management. Lorsque cela n'est pas possible, l'équipe effectuera sa propre analyse ESG.

Si, à l'issue de cette analyse, nous ne sommes pas en accord avec les pratiques de l'entreprise ou si les risques de durabilité identifiés sont matériels, nous faisons soit le choix de ne pas investir, ou nous demandons au management (ou au sponsor le cas échéant) nous fournir son plan d'action pour améliorer la situation.

Dans tous les cas, les risques de durabilité et les indicences en matière de durabilité sont pris en compte dans la décision d'investissement, documentés dans la note d'investissement et portés à la connaissance du comité d'investissement.

Si l'investissement est effectué, l'entreprise prend alors part à notre revue ESG annuelle de portefeuille.

Investissements

Capza s'engage à initier et entretenir la démarche ESG avec le management des participations pour leur apporter de la valeur et les faire progresser sur leur performance extra-financière.

Selon la situation et la politique d'investissement du fonds, des objectifs ESG peuvent être formalisés au moment de la signature du contrat avec les entreprises.

Dans le cas d'un financement de type dette privée, les objectifs ESG sont discutés avec le Sponsor de la transaction et l'équipe de management. Lorsque nous sommes majoritaires au capital, nous pouvons discuter directement avec l'équipe de management.

CAPZA effectue une revue ESG annuelle du portefeuille afin d'identifier les risques de durabilité, les incidences en matière de durablité, et notamment les zones d'amélioration (risques ESG) et de progrès (opportunités ESG) pour chaque participation, et sur cette base de définir des plans d'action avec les équipes de management. Les risques et opportunités ESG sont donc identifiés chaque année au terme d'une analyse complète des enjeux et données propre à chaque participation.

missions ad hoc peuvent être mises en place dans certaines entreprises du portefeuille pour améliorer leurs pratiques ESG afin de réduire les risques et incidences en matières de durabilité.

Dans les sociétés dans lesquelles nous sommes actionnaires, nous demandons d'aborder, lors des conseils, les risques identifiés dans les questionnaires annuels.

Sortie

Dans le cas de notre activité de Private Debt, notre position de prêteurs ne nous permet pas de prendre part aux préparations des sorties de portefeuilles, qui sont exclusivement réservées aux actionnaires.

Dans le cas où nous avons une position majoritaire, une partie ESG peut être produite pour les investissements où une « Vendor Due Diligence » financière est réalisée. La VDD ESG met en évidence les points clés qui ont été identifiés avec pour objectif de réduire les risques et de créer de la valeur.

Contenu, fréquence et moyens pour informer les clients et souscripteurs

La politique ESG est portée par le top management et est diffusé à l'ensemble des équipes **grâce à une gouvernance ad hoc et des comités ESG bi annuels.**

Un **Rapport ESG annuel permet de formaliser et communiquer en interne et en externe sur les engagements ESG.** Il présente, pour chaque participation, les risques ESG, les bonnes pratiques mises en place, des recommandations et un plan d'action. Ce rapport délivre également une vision consolidée et agrégée des enjeux du portefeuille ainsi que de son empreinte environnementale et sociale.

Une politique ESG est envoyée sur demande aux investisseurs.

Liste des OPC prenant en compte les critères ESG

Liste des OPC prenant simultanément en compte les critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance

L'ensemble des OPC gérés par CAPZA prennent en compte les critères ESG.

L'ensemble des participations ont été soumises au questionnaire ESG annuel. Néanmoins les participations ne répondent pas toujours à toutes les questions. Nous avons donc intégré la notion de périmètre couvert (en nombre de participation ayant répondues à la question) pour chaque indicateur présenté en consolidé.

Part en % des encours de ces organismes dans le montant total des encours gérés par la société de gestion

L'ensemble de nos portefeuilles, sur toutes nos stratégies prend en compte les critères sociaux, environnementaux et de gouvernance.

Adhésion à des chartes, codes, initiatives ou labels ESG

Signataire des PRI

Capza a décidé de formaliser la prise en compte des intérêts de ses différentes parties prenantes et son engagement pour l'investissement responsable en 2011 en signant les PRI (Principes pour l'Investissement Responsable).

Ainsi, Capza intègre les principes suivants dans ses pratiques et procédures en amélioration permanente :

1. Nous prendrons en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissements
2. Nous serons des investisseurs actifs et prendrons en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires

3. Nous demanderons aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les questions ESG.
4. Nous favoriserons l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs.
5. Nous travaillerons ensemble pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes.
6. Nous rendrons compte individuellement de nos activités et de nos progrès dans l'application des Principes.

Signataire de la Charte France Invest

Capza s'implique dans l'intégration de l'ESG par les acteurs du Capital Investissement français à travers son engagement auprès de France Invest (anciennement AFIC).

Signataire de la Charte France Invest et participant à des groupes de travail et au reporting ESG annuel de France Invest, Capza contribue ainsi à faire progresser ces sujets sur la place.

Charte de la diversité

Au travers de son engagement auprès de France Invest, Capza a participé à l'élaboration de la charte diversité, charte destinée à l'ensemble des sociétés de gestion membres de l'association. La charte, dont Capza est signataire, intègre 30 engagements en faveur de l'égalité Homme – Femme.

Initiative climat internationale

Capza s'engage en faveur de la lutte contre le changement climatique en rejoignant l'ICI, initiative développée par les acteurs du capital-investissement afin d'évaluer et limiter l'exposition des sociétés en portefeuille aux risques du changement climatique.

Ainsi, Capza intègre les engagements suivants dans ses pratiques d'investissement :

1. Reconnaitre que le changement climatique aura des effets sur l'économie qui représentent des risques et opportunités pour les entreprises ;
2. Se mobilier pour contribuer, à leur niveau, de limiter le réchauffement climatique à deux degrés ;
3. Contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre des entreprises de leur portefeuille et assurer la durabilité de la performance.

Description générale des risques ESG, des activités y étant exposées et des procédures internes d'identification des risques ESG

- Revue de portefeuille ESG est la première étape du processus d'identification des risques. Elle permet de diviser/classer le portefeuille en fonction des risques et enjeux ESG.

- **Définition des principaux enjeux ESG** pour chaque participation en fonction du secteur, de la zone géographique et de la taille.

- **Identification des meilleures pratiques** et mesures déjà prises pour chaque participation.

- **Recommandations et actions à mettre en place**

Les risques portefeuilles sont classés et notés selon une cartographie des risques. Les risques identifiés en cas de non-maitrise des facteurs ESG sont principalement :

- Risques réputationnels qui peuvent entraîner une baisse du chiffre d'affaires,
- Risques règlementaires pouvant entraîner des risques de pénalités financières,
- Risques environnementaux ou sociaux pouvant entraîner des risques de discontinuité de l'activité

Intégration de l'ESG dans la politique de rémunération

Les objectifs annuels des membres de l'équipe de gestion comprennent une dimension ESG avec notamment la prise en compte de la politique ESG de CAPZA (due diligence, monitoring etc...). L'identification, la prise en compte et le suivi des risques et incidences de durabilité étant intégré tout au long du processus d'investissement, la bonne prise en compte de ces éléments par les équipes de gestion impacte directement le niveau de rémunération variable décidé par le comité de rémunération.

2. Informations globales relatives à la prise en compte de critères ESG dans la politique d'investissement

CAPZA

Nature et raison du choix des critères pris en compte

Critères répondant aux objectifs ESG et climatiques (cf. Politique et rapport ESG)

6 thématiques ESG sont abordées et déclinées en sous-thématiques plus précises, couvrant l'ensemble des problématiques ESG.

Gouvernance

- Gouvernance opérationnelle
- Gouvernance actionariae
- Gouvernance/ pilotage RSE

Empreinte environnementale

- Périmètre de référence
- Energies
- Carburant/Mobilité
- Eau
- Déchets
- Pollution atmosphérique/ Changement climatique
- Biodiversité

Risques environnementaux

- Taxes et litiges
- Gestion des risques

Empreinte sociale

- Effectifs
- Emplois
- Heures supplémentaires
- Intérim
- Absentéisme
- Accidents du travail
- Formation
- Dialogue social
- Discriminations
- Protection sociale

Sociétal

- Droit de l'Homme
- Mécénat / Engagement sociétal

Supply chain

- Fournisseurs/ Achats responsables
- Matières premières

Informations utilisées pour l'analyse mise en œuvre sur ces critères

Précisions sur la nature des informations utilisées

Les données **extra-financières quantitatives et qualitatives** sont collectées annuellement sur l'ensemble du portefeuille et sur tout nouvel investissement.

Un échange annuel dédié aux thématiques ESG est mis en place avec le management des participations.

Périmètre de déploiement de l'analyse

Le périmètre couvert par la démarche ESG comporte toutes les participations des fonds Capzanine 3 et 4 sur les métiers flex et private debt, ainsi que le fonds de Transition, Growth Tech, Expansion et Artemid, **soit l'ensemble des participations exceptés les participations dans lesquelles le fonds n'a plus d'argent placé** (bons de souscription d'actions).

Méthodologie globale et résultats de l'analyse

Questionnaire ESG

Nous effectuons un reporting et une analyse ESG pour chaque entreprise de notre portefeuille. Capza charge le cabinet de conseil en RSE Sirsa de formaliser et de soumettre un processus ESG annuel de reporting et de notation ESG.

Un *questionnaire ESG* est mis à disposition des participations sur la plateforme *reporting 21* et reprend les 6 thématiques vues plus haut. Pour chaque participation, les données ESG sont revues et analysées par le cabinet de conseil en RSE Sirsa.

Un rapport ESG consolidé au niveau du portefeuille ainsi que des rapports individuels pour chaque entreprise du portefeuille sont ensuite produits. Les rapports individuels sont étudiés durant les réunions du conseil d'administration qui suivent, afin de permettre aux entreprises d'améliorer leurs pratiques en termes d'ESG.

Synthèse et explication de l'analyse

Les niveaux d'enjeu et de maturité de chaque participation sont notés sur la base de 14 critères ESG définis par la société externe Sirsa qui permettent **d'identifier les principaux risques, enjeux clés et points d'améliorations pour chaque société.**

Environnement

- Eau
- Energies
- Matières premières
- Déchets
- Transport
- Biodiversité
- Carbone / Climat

Social

- Emploi
- Conditions de travail
- Formation
- Dialogue social
- Discriminations

Gouvernance

- Gouvernance
- Ethique des affaires
- Droits humains
- Supply Chain

L'enjeu et la maturité de chaque critère est noté sur 5, pour chaque participation. Plus l'écart entre la notation de l'enjeu et de la maturité est grand, **plus le risque est important.**

Les données ESG sont ensuite consolidées au niveau du portefeuille et comparées aux résultats des années précédentes afin de suivre les évolutions du risque ESG au niveau du portefeuille.

La revue de portefeuille ESG détaille pour chaque participation la définition des principaux enjeux, la performance ESG et l'identification des best practices et axes d'amélioration.

Intégration des résultats de l'analyse dans la politique d'investissement

Capza intègre les résultats de cette démarche dans sa politique d'investissement et exerce un pouvoir important dans les organes de décisions des participations qu'elle accompagne dans sa démarche ESG, par la demande de reporting annuel exhaustive, le suivi des bonnes pratiques et risques ESG, l'implémentation d'un plan d'action et la présence au conseil de surveillance de chaque participation, où l'ESG est abordée une fois par an.

Les projets d'ESG sont systématiquement analysés et quantifiés, comme tous autres projets industriels, en termes d'investissements et de retours sur investissement.

Au travers des questionnaires annuels, une analyse des enjeux et de leur matérialité pour l'entreprise permet la mise en place d'indicateurs importants et de formuler ainsi des axes d'amélioration. Les enjeux sont testés chaque année afin d'en apprécier la progression.

Exemples :

Nous avons soutenu Orsys dans la mise en place d'un comité RSE pour gérer et contrôler les actions du groupe. Ce comité est composé de 10 membres, mais tous les employés sont libres de mener des projets RSE. Le thème de la diversité a été particulièrement mis en avant en 2019, ainsi que l'intégration de la RSE dans l'offre de formation.

Nous avons soutenu Opteven qui a ouvert son capital à plus de 50 managers afin de mieux partager la création de valeur avec le management.

Nous avons soutenu Coutot pour renforcer sa gouvernance avec la création d'un Comité de Direction, et pour renforcer le volet social par l'embauche d'un directeur des ressources humaines. Nous soutenons également l'entreprise pour ouvrir son capital à tous les dirigeants de sa filiale afin de partager la création de valeur.

3. Informations spécifiques aux critères climatiques

Parmi ces thématiques et critères ESG abordés, certains sont directement associés au changement climatique et permettent une **appréciation de la contribution au respect de l'objectif international de limitation du réchauffement climatique à 2°C en 2100 et à l'atteinte des objectifs de la transition énergétique et écologique.**

Nature des critères et méthodologie

Définition des critères et indicateurs

Des indicateurs climatiques sont intégrés à l'outil de reporting couvrant l'ensemble des thèmes ESG afin de déterminer ces risques climatiques (dans le questionnaire et l'analyse des critères selon la méthodologie enjeu/maturité).

La mesure des émissions de gaz à effet de serre associées aux actifs détenus est effectuée par le biais des actions suivantes :

- Mesure des consommations énergétiques (tout type d'énergie : électricité, gaz, fioul, quote-part de renouvelable) de chaque participation
- Calcul du scope 1 et 2 des bilans carbones pour l'ensemble des participations
- Analyse de l'intensité énergétique du portefeuille d'investissement
- Collecte auprès des participations des actions entreprises pour améliorer l'efficacité énergétique et réduire les consommations.

A cela s'ajoute le suivi d'indicateurs tels que la **mise en place d'actions de réduction de émissions de gaz à effet de serre** ou autres polluants atmosphériques ou de protection de la biodiversité. L'ensemble de ces actions sont intégrées au rapport annuel ESG présentés aux souscripteurs.

La contribution des sociétés du portefeuille au respect de l'objectif international de limitation du réchauffement climatique et à l'atteinte des objectifs de la transition énergétique et écologique n'est pas à ce jour quantifié. Le reporting et les analyses effectués permettent cependant d'identifier les actions mises en place allant dans ce sens. De même, la mesure des émissions de gaz à effet de serre permet d'identifier la matérialité de l'enjeu carbone sur les différentes sociétés du portefeuille.

Description de la méthodologie mise en œuvre

Pour le moment, nous ne réalisons pas d'analyse des risques climatiques au niveau du portefeuille. Ainsi, les risques physiques et de transition, à date, ne sont pas évalués. Néanmoins, nous effectuons des mesures d'empreinte carbone (scope 1 et 2) au niveau de toutes les entreprises du portefeuille ainsi qu'au niveau consolidé. Ces mesures d'empreinte carbone sont effectuées de manière annuelle.

Analyse des résultats de la méthodologie

Description des changements effectués dans la politique d'investissement

CAPZA a fait le choix, après analyse, d'exclure certains secteurs de ses investissements potentiels, comme les activités qui tirent plus de 20 % de ses revenus d'activités liées au charbon, y compris, mais sans s'y limiter, l'extraction du charbon et/ou la production d'électricité à partir du charbon et/ou les activités d'extraction du charbon par exemple.

Naturellement dans nos choix d'investissement, nous n'investirions pas dans des sociétés qui auraient un impact trop négatif sur le climat. Ainsi, les portefeuilles ne contiennent aucun investissement dans des actifs carbo-intensifs.